



MAIRIE
DE
MELGVEN
FINISTÈRE

MEMBRE DE
CONCARNEAU
CORNOUAILLE
AGGLOMÉRATION

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE MELGVEN

Enquête Publique relative au Zonage d'Assainissement des Eaux Pluviales

Par arrêté municipal n°2017/126 du 23/06/2017, le Maire de la commune de MELGVEN a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le zonage d'assainissement des Eaux Pluviales.

A cet effet,

Monsieur Christian JOURDREN, domicilié 36 rue de Keryvaland, LORIENT (56100), Ingénieur en chef en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie du 24/07/2017 au 23/08/2017, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra à la Mairie :

- ✓ Lundi 24 juillet 2017 de 8h30 à 12h00
- ✓ Vendredi 28 juillet 2017 de 13h15 à 17h00
- ✓ Mercredi 2 août 2017 de 13h15 à 17h00
- ✓ Samedi 19 août 2017 de 9h00 à 12h00
- ✓ Mercredi 23 août 2017 de 13h15 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit (courrier) au commissaire-enquêteur, au 4 place de l'église, 29140 MELGVEN, ou par voie électronique, <https://www.registredemat.fr/enquete-publique-EP-MELGVEN> en précisant la mention « enquête publique relative au zonage d'assainissement des eaux pluviales ».

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la Mairie de MELGVEN pendant une durée d'un an à compter du 23/09/2017.



LE MAIRE,

Michelle HELWIG